



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 33
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 8 MAI 1980

VÉRIFIER AU MOMENT DU
DISCOURS

NOTES POUR UN DISCOURS

PRONONCÉ PAR

GÉRARD PELLETIER,

AMBASSADEUR DU CANADA

EN FRANCE

LORS D'UN DÉJEUNER-DÉBAT

ORGANISÉ PAR

LE GROUPE SÉNATORIAL

D'AMITIÉ FRANCE-CANADA,

PARIS,

LE MERCREDI 7 MAI 1980

Je voudrais dire d'abord que je me réjouis de l'intérêt que vous portez à la vie politique du Canada et du Québec contemporains. C'est un Québécois qui vous parle et qui ne peut s'empêcher de mesurer le chemin parcouru, dans les relations franco-canadiennes et franco-québécoises, depuis son premier séjour à Paris à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Je me contenterai de noter qu'à ce moment-là, les événements qui nous réunissent aujourd'hui seraient passés, en France, totalement inaperçus. Non seulement parce que les Français avaient alors bien d'autres soucis en tête, mais surtout à cause de l'ignorance mutuelle que nous entretenions les uns envers les autres, sur les deux rives de l'Atlantique. Grâce à Dieu, c'est-à-dire à l'avion, aux télécommunications, aux relations plus intimes entre personnes et gouvernements, grâce surtout à votre sympathie, à votre sens renouvelé de la solidarité culturelle, nous voici engagés sur la voie d'un rapprochement qui fait chaque jour des progrès étonnants.

Ainsi, la nouvelle d'un référendum au Québec ne vous laisse pas indifférents et votre sympathique curiosité nous honore et nous rassure. Vous attendez de moi un exposé qui tente de mesurer l'importance de cet événement, pour le Québec et le Canada, qui reflète aussi l'attitude du Gouvernement canadien, comme l'exposé récent de mon collègue Yves Michaud, délégué général du Québec, traduisait la pensée et la démarche du Gouvernement québécois. Bien entendu, mon propos différera sensiblement du sien. Mais je m'efforcerai d'en exclure toute partisanerie. Il ne s'agit pas de transporter nos querelles internes sur la place de Paris; il s'agit d'informer, aussin honnêtement que possible, des amis qui désirent comprendre ce qui se passe dans un pays qui est plus qu'un allié: un membre de la famille - ou en tous cas qui se perçoit comme tel.

Pour comprendre, il faut d'abord et avant tout éviter ce que j'appellerais volontiers le catastrophisme. Les menaces à la cohésion canadienne et l'angoisse culturelle ressentie par de nombreux Québécois sont des faits bien réels, dont je n'entreprendrai pas une nouvelle description. Le référendum au Québec sur la Souveraineté-Association est un événement politique dont je ne tenterai sûrement pas de réduire l'importance. Le Gouvernement démocratiquement élu d'une province canadienne, qui occupe au sein de notre fédération la première place par l'étendue de son territoire et la deuxième par le chiffre de sa population, propose à ses citoyens une formule constitutionnelle qui conduirait à la sécession, assortie d'un marché commun et d'une union monétaire. De toute évidence, ce n'est pas un événement négligeable.

Mais cela dit, ce référendum ne peut apporter, dans l'immédiat, aucun changement concret. Un oui, même massif, le 20 mai prochain, ne provoquerait ni la rupture de la Confédération canadienne ni l'émergence d'un Québec indépendant. Le Canada serait toujours là, le 21 mai au matin, et pour plusieurs années encore. En corollaire, un vote massivement négatif ne réglerait rien non plus, dans l'immédiat, puisqu'il faudrait s'asseoir quand même à la table des négociations pour corriger certaines déficiences de la Constitution canadienne et adapter nos institutions à des réalités nouvelles apparues au milieu du siècle. Comme le disait un ex-Premier ministre: une victoire du oui ne signifierait pas la fin du Canada; une victoire du non ne signifierait pas la fin du problème.

Et celà, il faut le noter, par la volonté de ceux-là mêmes qui tiennent ce référendum. La question posée aux Québécois leur demande en effet de confier à leur gouvernement provincial un mandat de négocier avec le reste du Canada. Rien de plus. Le préambule à la question posée précise même qu'aucun changement ne sera apporté aux institutions politiques actuelles avant qu'un second référendum n'ait été tenu sur la nature de ces modifications éventuelles.

Il est donc clair que la consultation du 20 mai s'inscrit dans un long processus dont l'aboutissement, quel qu'il soit, ne saurait intervenir avant belle lurette, comme on dit chez-nous. Pour la mise en oeuvre de son projet sécessionniste, l'actuel gouvernement du Québec a choisi une stratégie qui a provoqué la création d'un néologisme dans la presse: l'étapisme.

Il n'est pas sans intérêt de se demander quels facteurs politiques ont inspiré ce choix. Les proclamateurs classiques de souveraineté, à travers l'histoire, nous ont habitués à plus de hâte, voire de précipitation. Qu'est-ce donc qui inspire à ceux-ci tant de lenteur et de précaution?

D'abord, et c'est tout à leur honneur, un souci démocratique évident. Il ne s'agit pas pour eux d'imposer par la violence aux Québécois une souveraineté dont ceux-ci ne voudraient pas. Par ailleurs, et cela honore leurs adversaires fédéralistes, aucun interdit n'a jamais frappé le projet sécessionniste. Il est parfaitement légal, au Canada, de promouvoir démocratiquement la Souveraineté-Association du Parti Québécois, et les seules armes employées par ceux qui la refusent sont celles de la persuasion. Dans ces conditions, on comprend que les sécessionnistes québécois aient opté pour une stratégie qui prévoit plusieurs étapes successives dans la poursuite de leur objectif.

Mais ce n'est pas la seule raison ni même, peut-être, la plus importante. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les sondages d'opinion qui pullulent au Québec, comme vous le pensez bien, à la veille du référendum. Car ils révèlent tous les mêmes tendances, à très peu de choses près. Pour ne citer que les derniers, les Québécois se diviseraient actuellement à parts égales entre le oui et le non, avec une marge d'indécis qui oscille entre 12 et 25 pour cent. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que le projet sécessionniste est très loin de faire l'unanimité au Québec et que ses promoteurs le savent depuis toujours. Le Premier ministre du Québec déclarait, au début de la campagne référendaire, que 40 pour cent de voix affirmatives suffiraient à lui donner le courage de poursuivre l'aventure.

Voilà une ambition qui paraîtra très modeste à ceux qui connaissent mal le contexte canadien. Mais quand on y regarde de près, on s'explique facilement cette modestie.

S'il s'agissait de libérer de ses chaînes un peuple privé de liberté, victime d'une dictature, en proie à l'arbitraire et à l'oppression, on aurait du mal à comprendre que ses libérateurs ne montrent pas plus

d'impatience. Et certes, la rhétorique de certains nationalistes québécois pourrait faire croire, à certains moments, qu'il s'agit bien de cela. On a parlé de "génocide en douce", de "spoliation colonialiste", de menaces à la survie des francophones et de bien d'autres choses encore. Mais c'était de la rhétorique, justement. Le Livre blanc du Gouvernement québécois, coup d'envoi de la campagne référendaire, et manifeste officiel du parti sécessionniste, fait bonne justice de ces exagérations lyriques. Voici en quels termes il décrit le Québec contemporain:

"Nous sommes un pays jeune et instruit: en moins d'une génération, nous avons complètement transformé notre système d'éducation; parmi les moins instruits il y a vingt ans, nous avons rejoint le peloton de tête des pays industrialisés. Aujourd'hui, nos diplômés sortent par milliers des collèges et des universités."

"Notre main-d'oeuvre est compétente et efficace: quelques études ont démontré que le travailleur québécois apporte souvent au travail plus de fierté et d'application que ses confrères nord-américains."

"Dans le domaine technique et scientifique, le Québec, grâce à ses laboratoires et à ses centres de recherche, a fait des pas de géant. Par ailleurs, plusieurs de nos entreprises d'ingénierie-conseil ont acquis leurs lettres de noblesse: trois des dix plus grandes sociétés mondiales sont québécoises."

"Depuis quelques années, le dynamisme de nos régions et la naissance de nombreuses entreprises ont fait mentir le vieux cliché sur le peu d'esprit d'entreprise des Québécois; et, de plus en plus, nos entreprises acceptent de se regrouper pour mieux contribuer à l'expansion de notre économie."

"Reconnus, du reste, pour leur sens de l'économie, les Québécois, grâce à leurs épargnes, disposent maintenant de capitaux considérables: l'extraordinaire succès de nos coopératives d'épargne et de crédit, comme aussi de nos compagnies d'assurance, en est la preuve éloquente; les caisses populaires Desjardins et les caisses d'économie comptent plus de quatre millions de membres et ont un actif de plus de 10 milliards de dollars; en douze ans, l'actif total des caisses d'entraide économique a passé de moins d'un million à plus d'un milliard. Par ailleurs, la création d'un régime universel de retraite nous a permis d'accroître sensiblement notre épargne collective: la Caisse de Dépôt et de Placement du Québec se classe maintenant au premier rang des sociétés de placement du Canada, pour la taille et la diversité de son portefeuille. De son côté, Hydro-Québec, par l'importance de son actif, est la plus grande entreprise, de toutes catégories, au Canada, et l'une des plus grandes entreprises de production et de distribution d'électricité en Amérique."

"Déjà, nous sommes un pays riche. Notre produit intérieur brut par habitant, en 1978, plaçait le Québec au quatorzième rang⁽¹⁾ des quelques 150 pays du monde."

(1) Source: OCDE, Les Principaux Indicateurs Economiques, avril 1979. Ces comparaisons sont fondées sur le PIB/per capita national, exprimé en dollars américains.

Nous ne sommes donc pas, nous Québécois, les damnés de la terre, même aux yeux des plus sévères critiques du régime actuel. Ils ont beau dénoncer les méfaits du fédéralisme, souligner certaines injustices très réelles dont nous avons été les victimes, force leur est de reconnaître que nous ne sortons pas anémiés, au contraire, d'un siècle de cohabitation confédérale avec nos compatriotes anglophones. Le Livre Blanc souligne, bien entendu, que notre situation n'est pas "la conséquence de quelque régime politique". Il n'en ressort pas moins de cette description que le fédéralisme canadien, en dépit de ses défauts, n'a pas empêché les Québécois de développer leur culture et leur économie. Et c'est cela sans doute qui fait hésiter la moitié d'entre eux (peut-être davantage, on le saura le 21 mai) au bord de l'aventure qu'on leur propose.

Ils savent, parce qu'ils y vivent, que le régime fédéral canadien est l'un des plus décentralisés du monde et que le Québec y jouit d'une autonomie très large. Son gouvernement possède en exclusivité des pouvoirs très importants; il est le seul maître chez lui en matière d'éducation, il administre seul la justice sur son territoire, il exploite comme il l'entend ses immenses richesses naturelles, il a sa police, il est libre de contracter où il veut et comme il le veut n'importe quel emprunt, au Canada ou à l'étranger, sans même en prévenir le Gouvernement central, il légifère en matière linguistique, il a sa large part d'autorité, souvent la part du lion, en matière de sécurité sociale, de développement urbain. Il n'est guère de domaines d'où il soit exclu, hors la défense nationale et les affaires étrangères. Or, en ce dernier domaine, il entretient dans plusieurs pays, et notamment en France, des délégations générales, et fait partie du principal organisme de la Francophonie internationale, l'Agence de coopération culturelle et technique, à titre de gouvernement participant.

Il ne s'agit donc pas, comme on a souvent tendance à le croire à l'étranger, d'une communauté francophone ostracisée, ligotée, paralysée dans son développement par un régime oppressif et par des institutions unitaires qui lui nient tout "droit à la différence", selon une expression en faveur chez les partisans de la souveraineté. Sans doute certaines minorités, dans les provinces anglophones, ont-elles raison de reprocher à leurs gouvernements provinciaux de ne pas faire droit à leurs aspirations culturelles. Mais c'est en vertu des mêmes pouvoirs exclusifs dont jouit le Québec que des gouvernements refusent certains droits à leur communautés de langue française.

Il existe de toute évidence des causes sérieuses de mécontentement, puisque nous faisons face à une crise. Mais un très grand nombre de Québécois continuent de penser que les remèdes à leurs maux seront plus faciles à trouver dans un fédéralisme renouvelé que dans la rupture qu'on leur propose.

Ils refusent, par exemple, la suppression du Gouvernement fédéral, au sein duquel le Québec est largement représenté. Il est notoire que la communauté francophone du Canada y a marqué des points importants, au cours de la dernière décennie, à mesure qu'elle prenait conscience de sa force

politique. Les autorités fédérales ont été les premières, précédant en cela le Québec lui-même, à légiférer en matière linguistique pour la protection et la diffusion du français à travers tout le Canada. Je sais qu'il est bien porté chez certains commentateurs, au Canada et même en France, de dire que la politique des langues officielles inaugurée en 1969, par le Premier ministre Pierre Trudeau, s'est soldée par un échec. Et sans doute peut-on citer de nombreux exemples à l'appui de cette conclusion; le Gouvernement canadien, bien loin de dissimuler les difficultés, fournit lui-même les constats d'échecs. Il était conscient, dès le départ, que sa politique linguistique rencontrerait mille résistances, parce qu'elle constituait une véritable révolution en milieu anglophone, et qu'il faudrait des années pour en assurer l'application. Il a donc nommé un commissaire aux langues officielles, gardien permanent, sévère et intraitable, chargé de dénoncer au Parlement les accroc à la lettre et à l'esprit de la loi. La semaine dernière encore, dans son rapport annuel, ce commissaire stigmatisait publiquement, en pleine campagne référendaire, les lenteurs, les négligences et les résistances opiniâtres qu'il a constatées au cours de l'année, et que rencontre encore l'application de la loi, dix ans après son adoption.

Est-ce à dire que la politique est un échec? Il faudrait d'abord définir avec soin à quoi vise cette politique. Une légende apparemment increvable, puisqu'on la retrouve encore sous la plume de journalistes sérieux, voudrait que M. Trudeau ait rêvé de transformer en citoyens parfaitement bilingues vingt-trois millions de Canadiens. S'il l'avait ainsi conçue, sa politique n'aurait pu aboutir, en effet, qu'à l'échec le plus cuisant. Mais il n'a jamais été question d'une pareille entreprise. L'objectif de la loi et de la politique est ambitieux, certes, mais réaliste. Il s'agit d'assurer que tout citoyen canadien puisse traiter avec son gouvernement central et en recevoir les services dans la langue officielle de son choix. Il s'agit de permettre le libre usage du français et de l'anglais au sein de la Fonction publique et de toutes les agences gouvernementales. Dans les faits, il s'agissait de donner droit de cité et de statut égal au français dans un énorme appareil étatique qui avait largement ostracisé cette langue depuis plus d'un siècle. Bien entendu, nous n'y sommes pas encore, après dix ans.

Faut-il toutefois parler de faillite et prêcher l'abandon, quand des progrès énormes ont été réalisés? L'extension de la chaîne française de radio-télévision de l'Atlantique au Pacifique n'est pas un échec. L'édition simultanée en français et en anglais de tous les textes de loi et de dizaines de milliers de publications, rapports et études diverses est désormais une réalité. La possibilité pour des dizaines de milliers de fonctionnaires francophones de travailler désormais dans leur langue, alors qu'ils devaient auparavant adopter l'anglais comme langue de travail, cela non plus n'est pas une illusion. Ni la promotion de milliers de franco-phones à des postes auxquels, jusqu'à présent, ils n'avaient jamais eu accès. Échec lamentable? Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il a la rage. Mais s'il est une chose que la politique m'a enseignée, c'est que dans cet art, tous les succès sont relatifs.

Voilà donc quelques raisons qui inspirent à d'innombrables Québécois de sérieux doutes sur l'opportunité de dire oui à la Souveraineté-Association. Et ce ne sont pas les seules. Je m'en voudrais de passer sous silence celle qui m'impressionne personnellement davantage que toutes les autres, à savoir le danger de rompre la cohésion canadienne face à l'attraction de la puissance américaine. Un Québec politiquement isolé, même s'il restait intégré à l'espace économique du Canada, aurait-il quelque chance de résister à l'assimilation éventuelle par les États-Unis? Je crois pour ma part, et je ne suis pas le seul, que la sécession du Québec provoquerait un morcellement du Canada, non pas en deux mais en trois ou quatre morceaux dont chacun, à plus ou moins brève échéance, se retrouverait au sein de l'union américaine. Ce n'est certes pas ce qui peut arriver de pire à un peuple. Mais dans cette aventure, notre communauté francophone perdrait toute chance, à mon avis, non seulement de s'épanouir mais même de survivre culturellement.

Mais revenons au référendum. Il est déjà acquis, parce qu'ils ne se gênent pas de l'avouer, que beaucoup de fédéralistes, opposés à toute sécession totale ou partielle, diront quand-même oui, le 29 mai, quand ils visiteront l'isoloir. Comment interpréter ce paradoxe? Un éminent politicologue québécois vient de s'en expliquer publiquement. Il ne croit pas au projet sécessionniste. Il rejette la Souveraineté-Association. Mais il veut un fédéralisme renouvelé selon une autre formule. Il craindrait, en votant non, de consacrer le statu quo. Il votera donc oui, mais pour donner aux autorités fédérales et aux provinces anglophones un choc susceptible d'amorcer des négociations sérieuses, en vue d'un rajeunissement radical des institutions canadiennes. Il ne sera pas le seul. Je connais des militants ouvriers, anciens compagnons de travail du temps où j'étais moi-même permanent syndical, qui voteront oui, même s'ils tiennent au Canada. "C'est simple m'a dit l'un d'eux. Maintenant qu'on a fait le chantage suprême, on va pas se dégonfler. Autrement, on perdrait toute force de négociation. Mais tu vas voir. Ça va finir par s'arranger". J'ajoute que ce travailleur a voté pour M. Trudeau aux récentes élections fédérales, avec 68.3 pour cent des Québécois qui ont voté ce jour-là. Son attitude, ni d'ailleurs celle du politicologue dont j'ai parlé, n'obéit sans doute pas à la plus stricte logique cartésienne. Elle m'inspire, à moi, mille réserves. Mais elle constitue un fait dont il faudra tenir compte.

La victoire des oui, si elle se produisait, ne serait certes pas dénudée de toute signification. Elle en aurait même plusieurs, comme on peut déjà le constater. Et si les non devaient l'emporter, cela constituerait un refus de la Souveraineté-Association mais certes pas un endossement du statu quo.

Sans doute l'un ou l'autre verdict, en dépit de son ambiguïté, s'incrina-t-il dans une dynamique ou bien sécessionniste, ou bien fédéraliste. Mais ni l'un ni l'autre ne sera déterminant.

La vie politique canadienne ne risque donc pas, c'est le moins qu'on puisse prédire, de retomber dans le demi-sommeil dont les femmes et les hommes de ma génération se plaignaient avec amertume, naguère, quand nous avions vingt ans.